



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 février 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 février 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 février 2003

**Désignation des représentants de la Ville de Niort à la SOPAC, à la  
SEMIE et au SIEDS : modifications**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Yannick TARDY

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine REYSSAT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 février 2003**

DELIBERATION D20030100

**Administration Générale**

**Désignation des représentants de la Ville de Niort à la SOPAC, à  
la SEMIE et au SIEDS : modifications**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans sa délibération prise lors de la séance du 17 janvier 2003, le Conseil Municipal a désigné des représentants de la Ville dans des organismes extérieurs, les SEM notamment.

Cependant, les statuts de la SEMIE et de la SOPAC ne prévoient pas la désignation d'un suppléant à l'Assemblée Générale. Par ailleurs, le titulaire doit impérativement être désigné parmi les membres désignés au Conseil d'Administration.

En ce qui concerne le SIEDS, Monsieur Bernard JOURDAIN est désigné comme suppléant, à la place de Monsieur Gilles FRAPPIER.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- reprendre la désignation des représentants de la Ville à la SOPAC, à la SEMIE et au SIEDS telle que présentée dans le tableau ci-joint.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)